dgac
DSNA
Info DSNA
LETTRE MENSUELLE
Direction des Services de la Navigation Aérienne

NUMÉRO 21 - janvier 2009

EDITO DE MARC HAMY

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux les plus chaleureux ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. Je remercie vivement tous les personnels de la DSNA qui se sont impliqués tout au long de l'année 2008 dans les missions qui leur étaient confiées.

Au cours de l'année dernière, nos objectifs ont été dans l'ensemble atteints en matière de sécurité, d'environnement, de capacité et de performance économique.

Néanmoins, nous rentrons dans une période plus délicate avec une baisse sans précédent du trafic depuis septembre 2008 (-8% en décembre), qui risque de se prolonger en 2009.

2009 s'annonce par conséquent comme une année difficile qui nécessitera de la part de l'ensemble des acteurs de nos services une rigueur accrue dans la gestion budgétaire. Nous souhaitons cependant continuer notre effort d'investissement sur les projets majeurs de la DSNA afin de préparer l'avenir et construire les programmes européens. La DGAC a demandé au gouvernement une aide financière pour pouvoir le faire.

2009 sera également l'année de notre certification ISO 9001 qui se concrétisera dès le premier trimestre. Mais surtout, un nouveau contrat de service pour cinq ans, basé sur la Performance, devra être mis au point pour la période 2010-2014. Ce sera l'un des enjeux importants du nouveau protocole DGAC. L'un de ces axes majeurs sera la construction européenne et la DSNA y jouera un rôle essentiel avec le FABEC, SESAR, la GEIE avec l'ENAV EGNOS, etc… Nous avons donc décidé de venir à la rencontre des personnels sur ces sujets et je souhaite que nous ayons un débat fructueux.

Les dates de ces présentations sur les évolutions européennes de la navigation aérienne :

- **Reims** le vendredi 9 janvier 2009 à 14h30
- **Farman** le lundi 12 janvier 2009 à 13h30
- **Toulouse** le lundi 19 janvier 2009 à 9h30
- **Bordeaux** le vendredi 23 janvier 2009 à 14h30
- **Aix-en-Provence** le vendredi 30 janvier 2009 à 15h00
- **Brest** le lundi 2 février 2009 à 14h00
- **CDG** le 4 février 2009 à 15h00
- **Athis-Mons** le 12 février 2009 à 16h00

Des rencontres sont prévues ultérieurement à l'ENAC et en Corse. ■

RÉALISATIONS

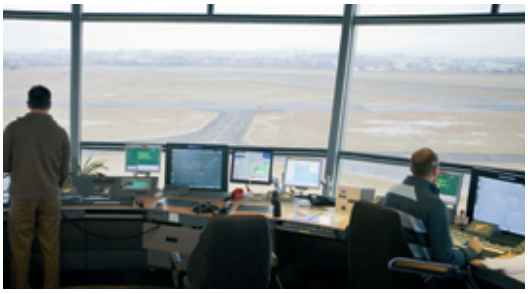

Rénovation de la vigie du Bourget, pour une meilleure circulation aérienne

D'importants travaux sont en cours sur l'aéroport du Bourget afin de moderniser les équipements de navigation aérienne et de doter le service circulation aérienne d'outils performants.

Après l'extension et la transformation complète de la salle technique, la rénovation de la vigie a commencé début septembre 2008. Cette dernière, restant en exploitation, les travaux en tour ont fait l'objet d'un phasage précis.

Ainsi, la première étape des travaux de rénovation a concerné les trois-quarts de la vigie. Durant cette période, le contrôle a dû être effectué depuis des positions provisoires installées sur le quart restant : la situation de contrôle dégradé imposant la mise en œuvre de mesures particulières pour garantir la sécurité (régulations du trafic notamment). Cette phase importante s'est achevée avec succès par la mise en service opérationnel des nouvelles positions effectuée le 1er décembre dernier.

La seconde étape des travaux en tour porte désormais sur la rénovation du dernier quart de la vigie (estrade chef de tour) et la mise en service de la nouvelle chaîne de communication (qui utilise notamment un nouveau centre d'émission/réception radio déporté). Les travaux s'achèveront avec le remplacement du système d'alimentation électrique.

La rénovation complète sera effective en début d'année 2009, permettant ainsi de respecter les fortes contraintes calendaires des travaux imposées par l'organisation du salon 2009 de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. ■

Mise en route d'ORTOLAN au CRNA/O, le 11/12/08

Le projet ORTOLAN (Opération de Renouvellement TOtal des LAN) vise à renouveler les réseaux locaux des centres en route de la navigation aérienne pour répondre à des questions d'obsolescence des matériels, en particulier sur la technologie FDDI *.

Ce projet, qui a débuté en 2004 avec un budget total qui avoisine les 10 millions d'euros, consiste à étudier, acquérir et déployer une infrastructure réseau sûre, basée sur la technologie « Ethernet Commuté », satisfaisant aux besoins des systèmes opérationnels de la navigation aérienne actuels et à venir.

Le projet ORTOLAN est entré en phase de validation et de déploiement sur le site pilote du CRNA Ouest depuis septembre 2007. Un an plus tard, le projet a connu son premier succès avec la remise des clés sur le site du CRNA/O, le 11 décembre 2008. Le déploiement a finalement eu lieu conformément au planning affiché et à la grande satisfaction du personnel technique du site. Le succès de cette opération devrait ainsi permettre en 2009 la mise en service des réseaux du CRNA-Sud Ouest, Est et Sud-Est. Celle du CRNA Nord devrait intervenir dans le courant de l'année 2010. ■

*** Fiber Distributed Data Interface (FDDI)** est un type de réseau informatique (réseau local) assurant un débit de 100 Mbit/s sur de la fibre optique

ÉDITO
RÉALISATIONS
GRANDS DOSSIERS
ENVIRONNEMENT

GRANDS DOSSIERS

JU SESAR : engagement de la DSNA le 8/12/08 à Bruxelles

La cérémonie de lancement de l'Entreprise Commune SESAR (Single European Sky ATM Research), présidée par Dominique Bussereau,- Secrétaire d'État chargé des Transports, représentant le Conseil de l'Union européenne - ; par Antonio Tajani, Vice-président de la Commission européenne et Commissaire aux Transports ainsi que par David McMillan, Directeur général d'EUROCONTROL, s'est déroulée devant 300 représentants de la communauté du transport aérien européen.

L'Entreprise Commune SESAR ou Joint Undertaking SESAR créée par la Commission Européenne et l'Agence Eurocontrol s'ouvre à 15 partenaires publics et privés. Parmi eux : Thalès, Airbus, Frequentis, la DFS (ANSP allemande), ENAV (ANSP Italienne) et la DSNA, ont signé cet engagement destiné à assurer la phase de développement 2008-2013 du programme SESAR, volet technologique du Ciel Unique Européen.

Les moyens engagés sont à la hauteur des ambitions avec un investissement partagé de **2,1 milliards d'euros sur trois ans** accompagné d' un effort de Recherche et Développement sans précédent des principaux acteurs de l'ATM pour faire face à un triplement de la capacité du système. Une amélioration par un facteur 10 de la sécurité des vols, une réduction de 10% de l'impact environnemental et une réduction des dépenses liées à l'ATM sont les résultats attendus.

Rappelons que Patrick Ky, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et diplômé de l'Ecole polytechnique, est le Directeur de la JU SESAR. ■

Pour plus d'informations, consultez le site : **www.sesarju.eu**

AIRE : la DSNA, retenue pour deux appels d'offres, signe son contrat d'engagement le 8/12/08 à Bruxelles

La genèse AIRE

En juin 2007, Marion Blakey, Directrice de l'Administration Fédérale de l'Aviation américaine (FAA) et Jacques Barrot, vice- Président de la Commission européenne ont signé l'accord AIRE (Atlantic Interoperability Iniative to Reduce Emission).

Issu de la lutte contre le réchauffement climatique, cet engagement recherche, une meilleure interopérabilité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'une meilleure efficacité énergétique grâce à la réduction d'émissions gazeuses et de nuisances sonores entre les deux continents.

Les objectifs du partenariat AIRE

Dès avril 2009, AIRE organisera un programme de démonstrations en vol pour explorer et développer les gains environnementaux grâce à l'exploitation de nouvelles technologies et procédures opérationnelles.

Le partenariat AIRE offrira

- Une accélération du développement et de la mise en œuvre de procédures "vertes" pour toutes les phases du vol, "gate to gate" : le vol sera analysé dans son intégralité (de porte à porte), en organisant des vols de démonstration et de tests, étape par étape.
- Une capitalisation des aéroports pionniers mettant déjà en œuvre des technologies avancées et de meilleures procédures.
- Une offre des perspectives d'ensemble sur ce programme, comprenant des mesures à court, moyen et long terme.
- Une validation des résultats au moyen de tests et de démonstrations en vol.

Les deux appels d'offres

1. les Opérations au sol, en partenariat avec Air France, ADP et la DSNA AIRE portera sur les réductions du temps de roulage et d'attente avec l'optimisation d'emport de carburant.
2. les Opérations terminales, en partenariat avec Air France et la DSNA AIRE proposera des vols de démonstration entre les USA et CDG et entre les Antilles et Orly. Ces tests auront pour objectif d'étudier les montées, les approches et les descentes continues afin de créer des nouvelles trajectoires sur mesure.

Résultats attendus

A court terme
- Coopération de démonstrations de vol
- Validation des gains environnementaux

A moyen terme
- Conduite conjointe de démonstrations de vol
- Mesurer les avantages
- Faire une analyse de sécurité
- Produire des normes internationales
- Finaliser l'évaluation d'impact environnemental

A long terme
- Mettre en œuvre les nouvelles procédures
- Transposer les nouvelles technologies ■

ENVIRONNEMENT

Les comités locaux environnement : mode d'emploi

Pour mieux comprendre les événements environnementaux, la DSNA a généralisé en 2008 la mise en place de comités locaux environnement (CLE) sur les principaux aéroports français.

Ces comités réunissent des représentants des contrôleurs et de l'encadrement local ; leur mission consiste à analyser les évènements environnementaux afin d'en tirer des enseignements et des améliorations dans le cadre de la mise en œuvre d'un retour d'expérience dans ce domaine.

Rappelons que six comités ont été mis en place en 2008 sur les aérodromes de Bâle-Mulhouse, Bordeaux, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Ils s'ajoutent ainsi aux cinq comités déjà existants sur Marseille, Nice, Orly, CDG et Montpellier. ■

Directeur de la publication
Marc Hamy

Édition
DSNA Cabinet
01 58 09 41 59

Conception et Réalisation
Agence KAZAK